

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ANTAGENE

Version du 1er mars 2016

Les présentes conditions de vente sont conclues d'une part par la société ANTAGENE immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon (France) sous le numéro 441 545 258, ci-après dénommée « ANTAGENE » et d'autre part, par toute personne physique ou morale souhaitant procéder à un achat auprès d'ANTAGENE. Elles concernent l'ensemble des prestations proposées par ANTAGENE dans le domaine des tests ADN et des analyses génétiques.

Objet

Les présentes conditions de vente visent à définir les relations contractuelles entre ANTAGENE et le client et les conditions applicables à tout achat effectué. Le client est défini comme le propriétaire d'un animal qui désire effectuer une ou plusieurs analyses génétiques sur l'animal qu'il possède.

L'achat d'une analyse génétique implique une acceptation sans réserve par le client des présentes conditions de vente.

Ces conditions de vente prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par ANTAGENE.

ANTAGENE se réserve de pouvoir modifier ses conditions de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande par le client.

Toute demande d'analyse reçue par ANTAGENE, effectuée par le client ou par son mandataire, fait office de contrat entre ANTAGENE et son client.

Transport

Les échantillons à analyser et leur transport sont réalisés sous l'entière responsabilité du client ou de son mandataire. La prise en charge de l'échantillon par ANTAGENE commence à la réception de cet échantillon dans les locaux du laboratoire.

Caractéristiques des services proposés

Les prestations proposées sont celles qui figurent sur la liste tarifaire publiée sur le site Internet d'ANTAGENE. Toute demande d'analyse auprès du laboratoire ANTAGENE doit être faite avec le matériel mis à disposition par le laboratoire ANTAGENE pour les frottis buccaux, ainsi que la documentation associée.

Prélèvement

Tout prélèvement réceptionné par le laboratoire ANTAGENE doit impérativement répondre aux caractéristiques suivantes :

- Frottis Buccal : écouvillon coupé à ras de la brosse, conservé dans un tube étanche rempli d'éthanol 90°
- Prélèvement sanguin : sur tube EDTA avec un minimum de 1 ml de sang
- Tissus : conservé dans un tube étanche, rempli d'éthanol 90°

Tout échantillon prélevé destiné à être analysé doit parvenir à ANTAGENE dans les 15 jours suivant l'acte de prélèvement.

Tout prélèvement non conforme aux exigences citées ci-dessus pourra être refusé par le laboratoire ANTAGENE. ANTAGENE pourra donc demander à son client de lui fournir un nouveau prélèvement conforme à ses exigences. ANTAGENE se réserve le droit de détruire les échantillons non conformes.

Les échantillons remis au laboratoire ne pourront être restitués, sauf convention contraire. Ils seront conservés au sein du laboratoire pendant une durée de 30 jours à compter de la réception du dit échantillon dans les locaux du laboratoire ANTAGENE. Au delà de ce délai, les échantillons pourront être détruits.

Une analyse faite à partir d'un prélèvement conforme aux exigences d'ANTAGENE peut ne pas passer les contrôles qualité internes mis en place par le laboratoire. Dans ce cas, ANTAGENE peut être amené à demander à son client de lui fournir un nouveau prélèvement.

Qualité

ANTAGENE s'est engagé dans une démarche qualité et est certifié ISO 9001. ANTAGENE choisit dans ce cadre les techniques les mieux adaptées pour chaque analyse.

Tarifs

Les prix figurant sur la liste tarifaire sont des prix TTC en euro, tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande. Tout changement du taux de TVA pourra être répercuté sur le prix ou des services.

ANTAGENE se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que le prix figurant au catalogue le jour de la commande sera le seul applicable.

Modification de commande ou rétractation

Toute modification de la commande doit faire l'objet d'une nouvelle commande ou d'un avenant accepté par ANTAGENE.

Toute demande d'analyse ayant déjà bénéficié d'un traitement administratif est due.

En cas d'annulation par le client d'un dossier déjà enregistré, les travaux réalisés seront dus, même si aucun résultat n'est fourni au client.

Modalités de paiement

Le règlement des analyses génétiques est exigible à la réception du dossier (certificat de prélèvement complété, accompagné du prélèvement et du règlement correspodant). En l'absence de règlement aucun résultat ne sera rendu au client.

Une facture faisant ressortir la TVA sera adressée au payeur par email. L'envoi de la facture par courrier se fera uniquement à sa demande et dans le cas où l'option Papier a été choisie et réglée. La facture est également téléchargeable sur le compte personnel sécurisé du client sur internet (Mon Compte: <https://client.antagene.com/>).

Dans le cas où les analyses génétiques sont payées par un tiers, les résultats sont transmis uniquement au propriétaire de l'animal, ainsi qu'au vétérinaire préleveur, mais en aucun cas au tiers payeur.

Délais

Les délais fournis par ANTAGENE sur sa fiche tarifaire sont donnés à titre indicatif et sont respectés dans 95% des commandes effectuées par les clients. Le dépassement de ces délais ne peut donner lieu à aucun dédommagement ni annulation de la commande en cours par le client.

Résultats et rapports d'analyses

Pour chaque analyse génétique réalisée, ANTAGENE remet au propriétaire de l'animal testé un rapport de résultats, ainsi qu'au vétérinaire préleveur et/ou prescripteur. Les résultats sont transmis par email, ce qui suppose que le client et le vétérinaire aient chacun fourni leur propre adresse électronique valide.

Le rapport de résultat est également téléchargeable au format pdf sur le compte personnel sécurisé du client (Mon Compte: <https://client.antagene.com/>).

Le client recevra le rapport de résultat par courrier postal uniquement s'il a choisi et réglé l'option Papier.

Afin de garantir la confidentialité, aucun résultat ne peut être communiqué par téléphone.

ANTAGENE ne reconnaît aucune reproduction partielle du texte du rapport de résultat fourni. ANTAGENE reconnaît les reproductions intégrales des rapports d'analyses fidèles et en tous points conformes à l'original conservé dans ses locaux.

Confidentialité

ANTAGENE ne communique pas de renseignements concernant les échantillons reçus et les résultats des tests effectués à partir d'échantillons fournis par le client.

Les résultats peuvent être transmis à des structures et/ou organismes et/ou des tiers, à condition que le client ait préalablement donné son accord. Tout accord donné par le client est définitif.

Réclamation

Toute réclamation peut être portée à la connaissance d'ANTAGENE par courrier, téléphone ou bien encore par courrier électronique. Dans le cadre du Management de la Qualité, ANTAGENE s'engage à traiter les réclamations dans les meilleurs délais et à tenir informé le client sur leurs traitements.

Toute réclamation portant sur la prestation doit être émise sous un délai maximum de 60 jours après réception du prélèvement.

Responsabilité

ANTAGENE est responsable des échantillons qui lui sont confiés durant un délai d'un mois à partir de la réception du prélèvement dans les locaux d'ANTAGENE.

La responsabilité financière d'ANTAGENE est limitée au montant de l'analyse génétique en cause, et ne peut excéder le prix facturé au titre de la commande à l'occasion de laquelle sont intervenus les dommages.

ANTAGENE dégage toute responsabilité des usages illégaux qui pourraient être faits des documents qu'il émet.

Données à caractère personnel

Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978, les informations à caractère nominatif relatives aux clients pourront faire l'objet d'un traitement automatisé.

ANTAGENE se réserve le droit de collecter des informations sur les clients y compris en utilisant des cookies.

Les clients disposent d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant, conformément à la loi du 6 janvier 1978.

Archivage

ANTAGENE archive la totalité des rapports de résultat émis ainsi que les factures associées.

Règlement des litiges

Les présentes conditions de vente sont soumises à la loi française.